



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 62610

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les revendications des associations d'aide à domicile. En effet, elles souhaiteraient que l'aide à domicile soit reconnue comme un statut professionnel et non comme un emploi de proximité. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'elle entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62610

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3473